Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet FIA. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet FIA et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

FCPE EVOLUTIS - OPCVM DIVERSIFIE

Numéro agrément : FCPE/2018-14
FCPE à Capitalisation
Code ISIN : C10000005955
Cet FIA est géré par NSIA Asset Management, Abidjan-Cocody II Plateaux, Rue des Jardins, Immeuble NSIA Banque, Agence les Vallons.

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Objectif de gestion : En souscrivant dans le FCPE EVOLUTIS, les employés de NSIA BANQUE CI investissent dans un portefeuille diversifié associant actions et produits de taux. L'objectif du Fonds est de générer sur un horizon de placement recommandé de 5 ans, une performance nette de frais (dividendes et coupons réinvestis) supérieure à celle de l'indicateur de référence du Fonds.

Du fait de son objectif de gestion et au regard de la stratégie d'investissement discrétionnaire utilisée, il ne peut être fait mention, d'un indicateur de référence pertinent pour le FCPE. Cependant, à titre indicatif, la performance du Fonds peut être comparée à posteriori relativement à celle de l'indice composite suivant : 55% BRVM Composite ; 45% du taux moyen sur 5 ans issu de la courbe de taux des émetteurs du Marché des Titres Publics - UMOA Titres (coupons réinvestis). Cet indicateur composite correspond aux indicateurs représentatifs des différentes poches ou allocations envisagées.

Politique d'investissement : Ce Fonds est un FIA géré activement, dont la composition du portefeuille est laissée à la discrétion du gestionnaire de Fonds, sous réserve des objectifs et de la politique d'investissement.
L'univers d'investissement du Fonds est au moins partiellement basé sur l'indicateur. L'Indicateur de Référence est utilisé uniquement à titre de comparaison. La stratégie d'investissement du Fonds ne dépend pas de l'indicateur. Elle est définie et réajustée en fonction des perspectives de croissance des actifs et des titres disponibles La gestion du Fonds étant active et discrétionnaire, les positions du Fonds et les pondérations peuvent différer sensiblement de la composition de l'indicateur. De la même façon, le portefeuille peut différer sensiblement, tant en termes géographiques que sectoriels des pondérations de l'indicateur de référence. Aucune contrainte n'est fixée quant au niveau de ces écarts.

Cependant, le Fonds maintien à tout moment une exposition maximale de 60% en produits de taux en vue de réduire son risque global et générer une performance plus stable sur le long terme.
Les principaux moteurs de performance du Fonds sont les suivants :

- de 50% à 60% de l'actif net en produits de taux
- de 0 à 70% de l'actif net en actions ou assimilés. Le Fonds en permanence à hauteur de 30% au moins en actions NSIA BANQUE CI.
- de 0 à 20% en OPC ;
- de 0 à 20% de son actif net en dépôts à terme et assimilés ;
- de 0 à 10% en liquidités ;
- de 0 à 10% en valeurs mobilières autres celles clairement visées par la règlementation.

Pour les actions détenues en direct, le Fonds réalisera principalement ses investissements sur le marché de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM). Le Fonds peut aussi réaliser des investissements en actions sur tout autre marché réglementé en fonctionnement régulier et ouvert au public au sein de l'UMOA. Le gérant identifiera des entreprises de toutes tailles de capitalisation sans contrainte sectorielle ou géographique. Le choix des actions se base sur l'analyse fondamentale, financière, environnementale, stratégique et commerciale des émetteurs, les perspectives du marché et d'autres éléments.

Pour les obligations en direct, le gérant pourra investir en produits obligataires à taux fixe et/ou variable, publics et/ou privés et en produits monétaires. Aucune contrainte n'est imposée sur la sensibilité des titres choisis.

Les titres obligataires sur lesquels le Fonds pourra investir sont :

- les emprunts obligataires ayant fait l'objet d'appel public à l'épargne au sein de l'Union ;
- les bons, obligations du trésor assimilables et emprunts obligataires garantis par un Etat de l'Union ;
- les valeurs mobilières représentant des titres de créances émis par les États membres de l'Union ;
- les valeurs mobilières émises sur le marché monétaire de l'Union ;
- autres titres de créances négociables et FCTC.

La décision d'acquérir, de conserver ou de céder les obligations privées se fonde sur une analyse interne reposant notamment sur l'analyse de la courbe des taux, les critères de rentabilité, de crédit, de liquidité ou de maturité des titres ainsi qu'en fonction des conditions de marché.

Sur la classe d'actif des OPC, le Fonds identifiera des OPCVM ou FIA agréés par le régulateur ou d'autres OPC autorisés par la règlementation, sans limitations de classification ou de situation géographique. Aucune contrainte n'est imposée sur la sensibilité des OPC choisis. La sélection des OPC dépendra de critères quantitatifs (notamment performance de gestion à moyen et long terme ainsi que le niveau des encours gérés, etc.) et de critères qualitatifs (notamment savoir-faire des gérants, processus décisionnel, consistance du style de gestion, etc.).
Le risque du FCP est suivi relativement à l'indicateur de référence. Le degré de liberté de la stratégie d'investissement mise à œuvre par rapport à l'indicateur de référence est : important.

Affectation des sommes distribuables : Cet FIA est un Fonds de capitalisation. Aucune distribution n'est prévue.
Recommandation : Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant un délai de 5 ans.

Faculté de rachat : Les demandes de rachat sont reçues tous les jours ouvrés de 8h00 à 16h00 et exécutées à la dernière valeur liquidative calculée.

Pour obtenir plus de détails, il est conseillé de se reporter au prospectus du FCPE.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

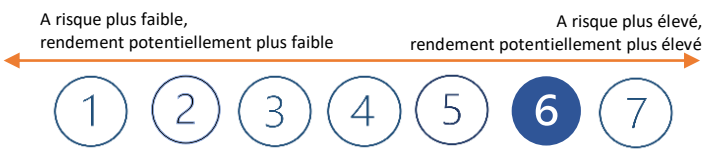

Explication de l'indicateur et ses principales limites

Cet indicateur, représente la volatilité historique annuelle du Fonds sur une période de 5 ans, Il a pour but d'aider l'investisseur à comprendre les incertitudes quant aux pertes et gains pouvant avoir un impact sur son investissement.

- Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.
- La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie 1 ne signifie pas un investissement sans risque.
- Ce Fonds est classé en catégorie 6 en raison de sa très grande exposition sur le titre NSIA BANQUE CI qui est volatile.
- Le Fonds n'est pas garanti en capital.

Risques non suffisamment pris en compte par l'indicateur, auxquels ce Fonds peut être exposé et pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative :

Risque de crédit : le Fonds est investi dans des titres dont la qualité de crédit peut se détériorer, il existe donc un risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses engagements. En cas de dégradation de la qualité de crédit d'un émetteur, la valeur des obligations peut baisser.

Risque de liquidité : correspond au risque que le Fonds ne soit pas en mesure de vendre des titres en raison d'un manque de liquidité sur le marché et se traduit par le défaut de cession des certains titres et l'incapacité du Fonds à honorer ses rachats à court terme.

Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts de commercialisation et de distribution des parts de l'OPC. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais à la charge de l'investisseur prélevés lors des souscriptions et rachats	Assiette	Taux barème maximum (TTC)
Commission de souscription maximum non acquise au FCPE	VL x nombre de parts	0%
Commission de souscription acquise au FCPE	VL x nombre de parts	0%
Commission de rachat non acquise au FCPE	VL x nombre de parts	0%
Commission de rachat acquise au FCPE	VL x nombre de parts	0%
Frais Prélevés par le FCPE en 2024		
Frais courants *	**22 211 626 FCFA** représentant 1,90% de l'Actif Net	
Frais prélevés par le Fonds dans certaines conditions	Néant	
Commission de surperformance	Néant	

Les frais d'entrée et de sortie affichés constituent les maximas applicables et sont acquis à la société de gestion.

Les frais courants sont basés sur les coûts du dernier exercice clos le 31/12/2024. Ils peuvent varier d'année en année, ils ne comprennent pas la commission de performance et les frais d'intermédiation (excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le Fonds lors de l'achat ou de la vente de parts d'un autre véhicule de gestion collective).

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Lorsque le FIA investit dans un autre OPCVM ou autres OPC, le montant maximum des commissions de gestion qui peuvent être facturées à la fois à l'OPCVM lui-même et aux autres OPCVM ou autres OPC dans lesquels il entend investir ne pourra pas excéder pour chacun des cas une valeur de 2,5% du montant.

Les frais de gestion dans le cas d'investissements dans un OPC géré par NSIA AM sont nuls.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer aux pages 11 et 12, à la section Frais du prospectus, disponible au siège de NSIA ASSET MANAGEMENT, et sur le site internet : www.nsia-asset.com

PERFORMANCES PASSEES

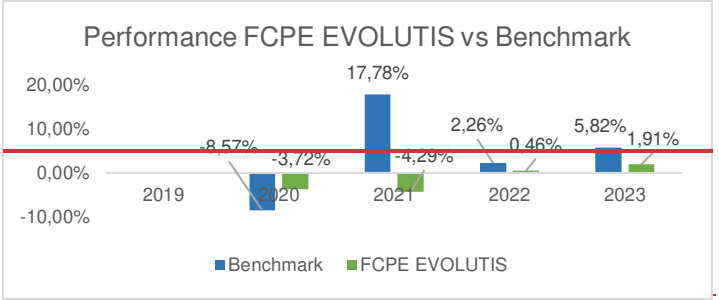

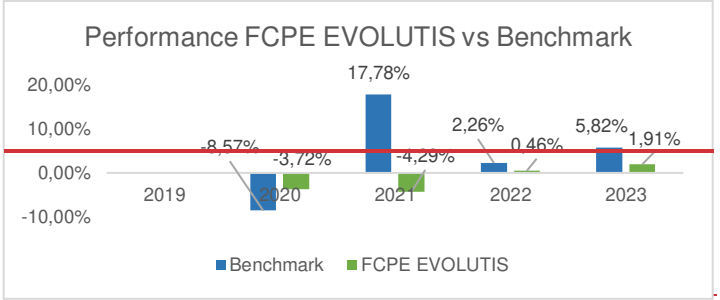

INFORMATIONS PRATIQUES

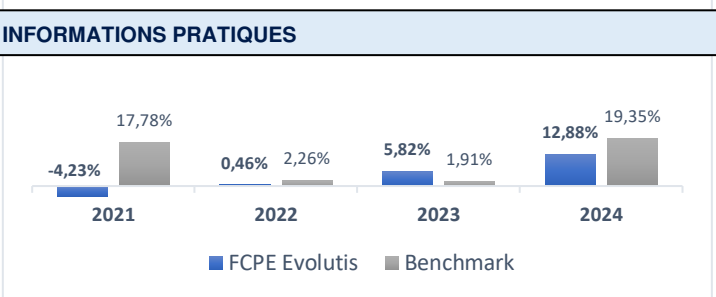

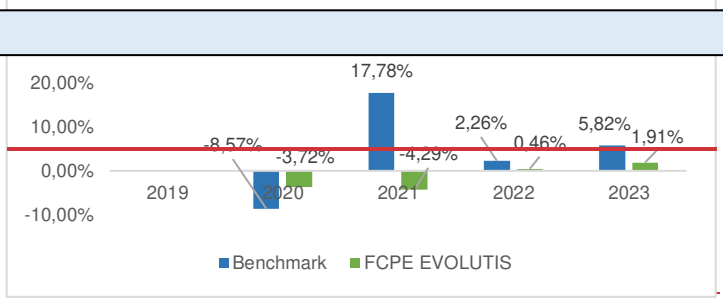

- Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.
- Les frais et commissions sont inclus dans les performances exprimées.
- Ce Fonds a été agrée le 10 décembre 2018.
- Les performances affichées sont calculées en FCFA.
- L'indicateur de référence est l'indice composite suivant : 55% BRVM Composite ; 45% du taux moyen sur 5 ans issu de la courbe de taux des émetteurs du Marché des Titres Publics - UMOA Titres (coupons réinvestis).

- La gestion de ce Fonds n'est pas indicielle, l'indicateur présenté est un indicateur de référence.

Nom du dépositaire : BTCC UBA CI

Lieu et modalités d'obtention d'information sur le FIA : Le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement sur simple demande écrite auprès de NSIA ASSET MANAGEMENT, Abidjan-Cocody II Plateaux, Rue des Jardins, Immeuble NSIA Banque, Agence les Vallons.

Lieu et modalités de communication de la valeur liquidative : La valeur liquidative est communiquée d'une manière quotidienne à la BRVM et est disponible au siège de NSIA ASSET MANAGEMENT Abidjan-Cocody II Plateaux, Rue des Jardins, Immeuble NSIA Banque, Agence les Vallons ou sur le site internet : www.nsia-asset.com ou la version web ou mobile de l'application NSIA INVEST.

Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles en version numérique sur le site www.nsia-asset.com. Un exemplaire papier est mis à disposition gratuitement sur demande.

Toute autre information pratique est disponible au siège de NSIA Asset Management au Abidjan-Cocody II Plateaux, Rue des Jardins, Immeuble NSIA Banque, Agence les Vallons.

Toute demande de complément d'information doit être adressée au service commercial de NSIA ASSET MANAGEMENT au siège de ladite société.

Fiscalité : La législation fiscale dans le pays d'origine de l'OPC peut avoir un impact sur les investisseurs. Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du Fonds peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de commercialisateur du Fonds ou de votre conseil fiscal.
Les revenus distribués par les OPC et les autres formes de placement collectif agréés par l'AMF-UMOA sont exonérés de l'impôt applicable au revenu des valeurs mobilières pour tout investisseur de la zone UEMOA. **Cependant, la législation fiscale de l'Etat membre d'origine de l'OPC peut avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle.**

A l'exclusion des investisseurs de la zone et selon votre régime fiscal, les plus-values et les revenus éventuels liés à la détention de parts ou actions peuvent être soumis à taxation.

La responsabilité de NSIA ASSET MANAGEMENT ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de cet OPC.

Cet FCPE a été agréé le 10 décembre 2018 par l'AMF-UMOA sous le numéro **FCPE/2018-14.**

NSIA Asset Management a été agréée par l'AMF-UMOA sous le numéro **SG/2018-01.** Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 31 décembre 2024.